

*Les crimes de la police dans les « mystères urbains » :  
mise en fiction des forces de l'ordre d'avant 1830  
chez Raban et Dumas*

Nicolas Gauthier

Jusqu'à la fin du Second Empire, le policier occupe dans la fiction romanesque un rôle secondaire rarement positif: il « [o]scill[e] de la silhouette froide et perverse de l'Espion à celle, moins retorse mais autant dépréciée, du fonctionnaire incapable et obtus, englué dans la routine et perclus de suffisance<sup>1</sup> ». Le personnage du policier chargé de faire respecter la loi apparaît comme un individu louche qui multiplie les crimes. Cette fictionnalisation s'explique d'abord par l'ambiguïté de l'institution historiquement neuve que constitue la police sous sa forme moderne (le ministère de la Police générale de la République a été institué en 1796). Sa narrativisation est dominée par deux figures *a priori* bien différentes: Joseph Fouché (1759-1820), ministre de la police de Napoléon Bonaparte, et Eugène-François Vidocq (1775-1857), ancien bagnard devenu chef de la Sûreté. Tous deux font l'objet de représentations ambivalentes et incarnent une police qui fait régner l'ordre à un prix parfois fort élevé.

Il s'avère instructif d'examiner comment des œuvres inscrites dans un régime de masse – c'est-à-dire cherchant à séduire le plus grand nombre – décrivent cette institution policière qui suscite des réactions parfois contradictoires. Nous avons choisi de le faire à l'aide de romans qui profitent de la latitude que permet un certain décalage temporel pour proposer une représentation rétrospective de la police: les « mystères urbains<sup>2</sup> », c'est-à-dire des cycles romanesques – souvent feuilletonesques

---

<sup>1</sup> Dominique Kalifa, *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2005, p. 88.

<sup>2</sup> Différents critiques utilisent aussi l'expression « mystères urbains », par exemple Jacques Dubois (*Le Roman policier ou la modernité*, Paris, Nathan, 1992, p. 33) de même que Matthieu Letourneux et Riccardo N. Barbagallo (<http://mletourneux.free.fr/types-ra/myst-urb/mysteres-urbains-vf.htm>).

– issus de la prise de conscience des réalités de la grande ville, fondés sur la « rupture criminelle<sup>3</sup> » et marqués par une prétention à documenter le social (le plus célèbre exemple est *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue). Contribuant considérablement à fixer les grandes lignes de la mise en fiction de l'institution policière au XIX<sup>e</sup> siècle, ces romans, lorsqu'ils la mettent en scène, attribuent un rôle important dans les péripéties romanesques à celle d'avant 1830 mais la présentent systématiquement sous un jour défavorable. Ils montrent ainsi qu'elle a imposé une empreinte durable mais ambiguë sur l'imaginaire collectif.

Deux romans proposent un terreau particulièrement fertile pour notre enquête. Le premier, *Les Mystères du Palais-Royal* (1845-1846) de Louis-François Raban (1795-1870), présente les aventures d'une jeune fille nommée Régine, qui se prostitue pour éviter de mourir de faim, et de son amant, Adrien, qui devient le protégé d'un redoutable hors-la-loi nommé Pied-de-Fer après que celui-ci l'eut fait prisonnier durant les derniers jours de l'Empire. Le second, *Les Mobicans de Paris* (1854-1859) d'Alexandre Dumas (1802-1870), met en scène le commissionnaire Salvator qui, tout en œuvrant à faire tomber le régime de Charles X pour le remplacer par la république, protège la veuve et l'orphelin dans le Paris de 1827, que Dumas décrit comme fourmillant de criminels. Écrites par des auteurs prolifiques traités fort différemment par l'histoire littéraire (si Dumas est resté célèbre pour son œuvre de romancier et de dramaturge, Raban, un écrivain éclectique, est aujourd'hui pratiquement oublié), ces œuvres mettent en scène des policiers similaires. Avec ce décalage historique, elles se distinguent des autres mystères urbains qui explorent plutôt le Paris de la monarchie de Juillet. Elles profitent de cette distance temporelle pour revisiter des événements connus en prétendant en dévoiler les coulisses. Ce faisant, les auteurs dotent ce Paris, qu'ils disent disparu, d'un cachet exotique et soulignent les changements survenus dans les mœurs, dans le contexte sociopolitique et dans l'aspect même de la ville (dès le premier chapitre, le narrateur des *Mobicans de Paris* évoque avec une pointe de nostalgie les « démolitions que nécessitent les embellissements de Paris<sup>4</sup> »). C'est dans ce contexte, construit sur un jeu entre la proximité géographique et l'éloignement temporel du lecteur avec le décor urbain, qu'est inscrite la

---

<sup>3</sup> Dominique Kalifa, *op. cit.*, p. 132.

<sup>4</sup> Alexandre Dumas, *Les Mobicans de Paris*, éd. Claude Schopp, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1998, p. 16.

représentation des forces de l'ordre d'avant 1830 : dominée par l'ombre de Fouché et de Vidocq, elle problématise la figure du policier qui, bien qu'agent de l'État, enfreint ses lois.

## LA HAUTE POLICE

On le sait, si le XIX<sup>e</sup> siècle constitue une période de forte agitation politique, ses premières décennies sont particulièrement touchées par cette effervescence. Le Directoire est marqué par une cascade de coups d'État et les complots prolifèrent sous l'Empire et sous les deux Restaurations : pensons à l'attentat de la rue Saint-Nicaise le 24 décembre 1800 et aux conspirations de l'épingle noire (1816), du 19 août 1820 et des quatre sergents de La Rochelle (1822). Ces complots ratés, qui ont frappé l'imagination de la population, constituent autant de jalons dans le développement de la police politique, principalement sous Fouché qui « fait de la surveillance politique et de l'espionnage intérieur la mission prioritaire du ministère<sup>5</sup> » de la Police. Si ce maître de l'intrigue n'est pas mis en scène dans nos romans, il y est implicitement présent en ce qu'il incarne pour le lecteur une police qui, afin de protéger le régime au pouvoir, encourage les complots. Ce trait constitue la pierre angulaire de la représentation de la haute police qui, « paradigme même de la police politique[,] débusque les menaces potentielles dans une tentative systématique de préserver les rapports de pouvoir au sein d'une société donnée<sup>6</sup> ».

Le narrateur des *Mystères du Palais-Royal* décrit ainsi le contexte volatile de la Seconde Restauration :

[La] police politique prit une extension immense ; on enrôlait les agents par centaines, aussi les conspirations commencèrent-elles à pleuvoir dru comme grêle : il y eut la conspiration de l'aigle, celle de l'épingle noire, celle des vieux patriotes, celle des cannes Germanicus, celle de la violette, celle des œillets rouges, etc.<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Thierry Vircoulon, « Joseph Fouché » dans Michel Aubouin, Arnaud Teyssier et Jean Tulard (dir.), *Histoire et dictionnaire de la police : du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2005, p. 675.

<sup>6</sup> Jean-Paul Brodeur, *Les Visages de la police : pratiques et perceptions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 238.

<sup>7</sup> Louis-François Raban, *Les Mystères du Palais-Royal ou les Confessions de Pied-de-Fer*, Paris, Au bureau du Journal La Nation, 1846, t. I, p. 112.

On le sent, cette énumération n'est pas purement dénotative : le ton du narrateur révèle un détachement ironique face à ce climat d'agitation politique qui s'explique parce que ces conspirations n'ont pas toutes leur source chez de véritables ennemis du régime. Loin de traquer les complots pour protéger le Roi ou le gouvernement, les policiers politiques de nos romans les fomentent pour les démasquer et se faire bien voir par leurs supérieurs et l'opinion publique. L'effervescence politique est la conséquence de machinations conçues par les rouages du gouvernement. Le narrateur ajoute qu'à la même époque, la police « passait laborieusement son temps [...] à faire et défaire de gigantesques et magnifiques conspirations, ce qui lui permettait de sauver la France assez régulièrement quatre fois par semaine<sup>8</sup> ».

On peut tirer un constat identique de la description que propose le narrateur des *Mobicans de Paris* de différentes émeutes se déroulant en 1827. Cette expression du pouvoir de la foule, dont le caractère destructeur a marqué tout l'imaginaire du siècle<sup>9</sup>, constitue un phénomène planifié avec précision par la police mais non parfaitement contrôlé : « Nous verrons, dans la suite de ce récit, les effroyables scènes de désordre, les émeutes avortées qu'enfantait la police de cette époque<sup>10</sup> ». Dans un chapitre intitulé « Comment on fait une émeute », le narrateur présente « un personnage de haute taille, vêtu de noir, mais sans insignes, sembl[ant] sortir de terre » qui provoque la foule et « dispar[ait] comme par enchantement<sup>11</sup> ». Rappelant

<sup>8</sup> *Ibid.*, t. I, p. 200.

<sup>9</sup> Ainsi, parmi beaucoup d'exemples connus, le narrateur des *Mystères de Londres* évoque le « monstre sans tête qu'on appelle l'Émeute [qui] passe, renversant devant lui tout obstacle, se fortifiant par le combat, grandissant à chaque goutte de sang qu'il verse » (Paul Féval, *Les Mystères de Londres*, Genève, Éditions de Crémille, 1972 [1<sup>re</sup> éd. : 1843-1844], t. II, pp. 341-342) et celui des *Misérables* la décrit comme « une sorte de trombe de l'atmosphère sociale qui se forme brusquement [...] et qui, dans son tournoiement, monte, court, tonne, arrache, rase, écrase, démolit, déracine » (Victor Hugo, *Les Misérables*, Paris, Librairie Générale Française, 1998 [1<sup>re</sup> éd. : 1862], t. II, p. 1414; Quatrième partie, livre dixième, chapitre I, « La surface de la question »).

<sup>10</sup> Alexandre Dumas, *op. cit.*, p. 1318. Le policier Jackal informe ainsi le héros de l'heure exacte d'une manifestation à venir :

- « [J'] ose dire que les manifestations de la joie populaire seront ce soir bruyantes... et même... hostiles.
- Oui! et cela précisément entre sept et huit heures du soir? fit Salvator.
- Précisément entre sept et huit heures du soir.
- Ainsi, dit Salvator, vous venez m'avertir qu'une émeute est décidée pour ce soir?
- Sans doute » (p. 2331).

<sup>11</sup> Respectivement *ibid.*, p. 1302 et p. 1303.

le « mythe jésuite<sup>12</sup> » – habillé en noir, il semble venir « de dessous terre », comme dans la chanson de Béranger<sup>13</sup> –, il personnifie l'action occulte des forces policières. Avant une seconde émeute, le chef de la Sûreté décrit une cascade d'événements qui pourrait conduire à des débordements :

[U]n monsieur quelconque lèvera sa canne sur le gamin provocateur, le gamin se baissera pour éviter le coup ; en se baissant, par le plus grand des hasards toujours, il trouvera un pavé sous sa main. Or, il n'y a que le premier pavé qui coûte ; une fois un premier pavé enlevé, les autres suivront, il y en aura bientôt un tas. Que faire d'un tas de pavés, sinon des barricades ? [La] police fera preuve d'une sollicitude toute paternelle. Au lieu d'arrêter les meneurs, il y en a toujours, vous comprenez, elle détournera les yeux en disant « Bah ! les pauvres enfants, il faut bien qu'ils s'amuse » ; et elle laissera barricader tranquillement sans inquiéter les barricadeurs<sup>14</sup>.

Dans la suite du roman, le lecteur voit ces prédictions réalisées mais les « meneurs » sont des policiers : « [A]u milieu de cette troupe, un œil exercé eût pu reconnaître [...] ces braves agents de M. Jackal [le chef de la police de Sûreté] que nous avons déjà eu l'honneur de présenter à nos lecteurs<sup>15</sup> ». Le récit de leurs actions montre que la fomentation d'émeutes constitue pour eux une pratique courante.

En fait, les policiers politiques prennent beaucoup de liberté avec la loi. Dans *Les Mobicans de Paris*, ils enlèvent une jeune fille et protègent un meurtrier pour faire condamner un conspirateur bonapartiste<sup>16</sup>. Dans *Les Mystères du Palais-Royal*, grâce à des « mandats signés en blanc<sup>17</sup> », ils arrêtent une jeune fille entretenue par un des frères de Napoléon Bonaparte et saisissent ses biens (l'opération est initiée par un mouchard qui en profite pour « bourr[er] ses poches d'or, d'argent, de bijoux<sup>18</sup> »). Évoquant la

<sup>12</sup> Michel Leroy, *Le Mythe jésuite. De Béranger à Michelet*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

<sup>13</sup> « Hommes noirs, d'où sortez-vous ? Nous sortons de dessous terre » (cité par Dominique Avon et Philippe Rocher, *Les Jésuites et la société française : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Toulon, Privat, 2001, pp. 24-25).

<sup>14</sup> Alexandre Dumas, *op. cit.*, p. 2331.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 2337.

<sup>16</sup> *Ibid.*, pp. 1952-1953.

<sup>17</sup> « D'après la Charte, qui garantissait la liberté individuelle, la police et ses agents ne pouvaient pénétrer dans le domicile d'un citoyen qu'en vertu d'un mandat délivré par le procureur du roi ou par un juge d'instruction ; mais, afin de simplifier les choses, les agents supérieurs avaient toujours un certain nombre de ces mandats signés en blanc » (Louis-François Raban, *op. cit.*, t. I, p. 115).

<sup>18</sup> *Ibid.*, t. I, p. 117.

pratique des lettres de cachet sous l’Ancien Régime et faisant table rase des acquis de la Révolution, ces formes d’arrestation participent à l’élaboration de l’image d’un pouvoir mystérieux et discrétionnaire pour qui tous les citoyens sont des coupables potentiels<sup>19</sup>. Elle ne cesse en effet de se renouveler depuis la décennie 1820, notamment dans l’œuvre balzacienne ou au sein de différents textes qui dénoncent le secret et les abus du pouvoir policier, par exemple *La Police dévoilée depuis la Restauration* (1829) de Louis Guyon ou *Le Livre noir de Messieurs Delavau et Franchet, ou Répertoire alphabétique de la police politique sous le ministère déplorable* (1829) d’Antoine Année.

Ces pratiques – la fomentation de troubles politiques, les arrestations arbitraires – ne sont que deux exemples des agissements de la police qui tendent à en faire une « armée parallèle, [une] police clandestine et armée de réserve du pouvoir<sup>20</sup> ». Dévouée aux hommes qui détiennent celui-ci, elle investit l’espace des complots politiques et tente de les utiliser en maintenant un équilibre bien précis : les alimenter suffisamment pour justifier sa propre utilité tout en s’assurant qu’ils ne bouleversent pas l’équilibre des pouvoirs. Ce faisant, elle travaille à évacuer de cet espace les véritables conspirateurs : le lecteur n’en rencontre aucun dans *Les Mystères du Palais-Royal* et ceux des *Mobicans de Paris*, quoique sincèrement dévoués à différentes causes (notamment républicaine et bonapartiste), ne peuvent agir puisque la police politique est informée de leurs complots et les tourne à son avantage. Les conspirations menaçant vraiment le gouvernement demeurent à l’état de projet. Il n’en reste pas moins que les romans de Dumas et de Raban mettent en scène une relation antagoniste entre les forces de l’ordre et le citoyen, conspirateur ou non. Nous retrouvons ce même affrontement dans la mise en fiction de la police « ordinaire [...] qui lutte contre le crime de droit commun et le désordre<sup>21</sup> ».

---

<sup>19</sup> Dans *Les Vrais Mystères de Paris*, le narrateur pose un tel constat : « [S]i l’on cherchait bien dans la vie intime du premier homme venu, on devait y trouver au moins une action qui, si elle n’était pas coupable, pouvait, soit en étant présentée sous un certain jour, soit en étant accompagnée de quelques faits vrais ou supposés, avoir les apparences de la culpabilité » (Eugène-François Vidocq, *Les Vrais Mystères de Paris*, Paris, Cadot, 1844, t. IV, p. 239).

<sup>20</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 285.

<sup>21</sup> Jean-Paul Brodeur, *op. cit.*, pp. 225-226.

## LA POLICE « ORDINAIRE »

Chef de la brigade de Sûreté de 1811 à 1827, Vidocq s'est illustré grâce à son passé de forçat évadé et à ses exploits comme policier (il a notamment démasqué le bagnard Pierre Coignard, qui s'était attribué le titre de comte de Sainte-Hélène). Surtout, « en lui, la délinquance a pris visiblement son statut ambigu d'objet et d'instrument pour un appareil de police qui travaille contre elle et avec elle<sup>22</sup> ». Sous son règne, les forces policières ont combattu les délinquants des bas-fonds au moyen d'individus connaissant leurs mœurs et leur langage : maints repris de justice et maints évadés ont été recrutés pour devenir mouchards et même policiers. Cette stratégie a suscité d'âpres discussions jusque tard dans la monarchie de Juillet<sup>23</sup>. Plusieurs romans ont proposé des personnages spectaculaires inspirés de la vie aventureuse de Vidocq. Pensons à Vautrin qui, après avoir été un génie du crime et un roi de l'évasion, devient chef des forces policières à la fin de *Splendeurs et misères des courtisanes* (1844-1847) de Balzac. Les romans de Dumas et de Raban optent cependant pour une voie différente : absent des *Mobicans de Paris* (même si l'œuvre met en scène un personnage qui est chef de la brigade de Sûreté en 1827), Vidocq fait l'objet d'un portrait peu élogieux dans *Les Mystères du Palais-Royal*.

Le narrateur ridiculise l'« admirable syllogisme » qui a conduit à utiliser des criminels pour arrêter d'autres criminels<sup>24</sup> et présente Vidocq comme un « évadé du bagne, commanda[n]t une petite armée composée d'ex-forçats ou repris de justice<sup>25</sup> » qui extorque de l'argent à une victime et

<sup>22</sup> Michel Foucault, *op. cit.*, p. 288.

<sup>23</sup> Armand Durantin écrit à propos de l'abandon de la stratégie de Vidocq : « C'est une amélioration sans doute dans l'état moral de la police, mais c'est peut-être un mal ; car ces hommes qui n'ont point les habitudes du métier, qui ne connaissent pas les roueries du voleur, qui ne peuvent le fréquenter, laissent plus facilement échapper les crimes » (« L'agent de la rue de Jérusalem », *Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du XIX<sup>e</sup> siècle*, réédition présentée et annotée par Pierre Bouittier, Paris, Omnibus, 2004 [1<sup>re</sup> éd. : 1839-1842], t. I, p. 980). Voir à ce sujet l'article d'Henri Rossi dans le présent numéro d'*Orages*.

<sup>24</sup> « Le préfet de police de ce temps-là, [...] n'ayant rien de mieux à faire ce jour-là, avait agencé cet admirable syllogisme : Pour faire main-basse sur les voleurs, il faut les connaître ; or, les honnêtes gens n'ont jamais de ces connaissances-là ; donc la police des voleurs doit être faite par d'autres voleurs. C'était à peu près l'histoire de M. Bonardin, qui n'aimait pas les épinards, et qui en était enchanté, car s'il les eût aimés il en eût mangé, et, comme il ne pouvait pas les souffrir, cela eût été fort désagréable » (Louis-François Raban, *op. cit.*, t. I, p. 65).

<sup>25</sup> *Ibid.*, t. I, p. 66.

refuse d'arrêter un ancien confrère. Il est le policier décrit avec le plus de soin et le narrateur le nomme : « Ce chef était le fameux Vidocq, lequel publie en ce moment l'épisode le plus dramatique de *ses Souvenirs, Les Chauffeurs du Nord*<sup>26</sup> ». Si l'on peut penser que Raban veut, en 1845, profiter de la notoriété de Vidocq pour créer une connivence avec un public qui se défie de l'ancien forçat, le narrateur exprime bien une méfiance déjà vivace à la fin des années 1820. Parmi les imitations encouragées par le succès des *Mémoires* de Vidocq (1828-1829), retenons *Les Mémoires d'un forçat ou Vidocq dévoilé*, du même Raban et d'Émile Marco de Saint-Hilaire, et le *Supplément aux Mémoires de Vidocq ou Dernières révélations sans réticence*<sup>27</sup> qui se tournent eux-mêmes en dérision malgré quelques segments sérieux<sup>28</sup> et, surtout, qui attaquent Vidocq. L'auteur du *Supplément* en fait un policier froussard, mal élevé, malhonnête mais chanceux<sup>29</sup>. C'est dire que le portrait que propose le narrateur des *Mystères du Palais-Royal* n'est pas une exception : aux yeux de plusieurs, Vidocq, malgré ses exploits policiers, est un personnage – fictif et réel – pour le moins ambigu.

Cependant, plus que sur ce seul individu, nos romans insistent sur les forces policières qui lui sont associées : ils mettent en scène une institution qui, au lieu de s'opposer au crime, lui est inextricablement liée. Entre policiers et criminels, on peut non seulement parler de contiguïté mais de communauté : souvent, le métier de policier est un interlude dans la carrière des malfaiteurs. Dans *Les Mystères du Palais-Royal*, le chef de la Sûreté souhaite engager un voleur qu'il est supposé arrêter<sup>30</sup> et les policiers des

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Le premier paraît en 1828-1829 (Paris, Chez tous les marchands de nouveautés). Notons que la publication commence deux mois seulement après le début de celle des *Mémoires* de Vidocq (Paris, Tenon, octobre 1828). Le *Supplément*, signé par « le rédacteur des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> volumes des *Mémoires* » paraît en 1830 chez Boulland et est aujourd'hui attribué à Louis-François L'Héritier de l'Ain.

<sup>28</sup> Portant, par exemple, sur la réinsertion sociale des prisonniers (Louis-François Raban et Émile Marco Saint-Hilaire, *op. cit.*, t. IV, p. 295).

<sup>29</sup> En voici quelques exemples : « Vidocq, suivant son usage, [traite une cliente] avec moins de politesse ; on assure même qu'il s'engagea entre elle et lui une altercation dans laquelle il déploya toute la grossièreté de son sale langage » (*ibid.*, t. IV, pp. 60-61) ; « Depuis son départ de Paris, Vidocq ne nourrissait qu'une seule pensée, celle d'économiser à son profit une grande partie des frais de poste qui lui seraient alloués pour la translation du prisonnier » (*ibid.*, t. IV, p. 164) ; « Cette confession fit beaucoup de peine à Vidocq, dont la science conjecturale était encore une fois en défaut » (*ibid.*, t. IV, p. 263).

<sup>30</sup> Louis-François Raban, *op. cit.*, t. I, p. 70.

*Mobicans de Paris* portent des « noms pittoresques<sup>31</sup> » similaires à ceux des criminels des bas-fonds. Ils connaissent le bagne et sont décrits comme des « hommes aux figures basses et aux regards louches<sup>32</sup> » qui usent de leur statut pour s'enrichir par le crime. Dans *Les Mobicans de Paris*, lorsque le chef de la Sûreté purge sa brigade de ses subordonnés en raison de leur rôle dans les émeutes qu'il a lui-même orchestrées, il n'a besoin d'autre justification que les crimes que chacun a commis (avant ou après être devenu policier). Donnons-en pour exemple les « exploits » de l'agent Carmagnole : trente-quatre vols simples, douze vols compliqués et sept tentatives d'assassinat<sup>33</sup>. Dans *Les Mystères du Palais-Royal*, les agents du service de Sûreté profitent d'une cohue pour multiplier les vols à la tire<sup>34</sup>. L'ironie du narrateur laisse penser que ces délits commis par des policiers constituent une pratique courante.

Exploitant la figure de Vidocq, qui symbolise le « [m]oment inquiétant où la criminalité devient un des rouages du pouvoir<sup>35</sup> », les romans que nous examinons ici problématisent une question épineuse durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle : à quel prix, comment combattre le crime ? Ils montrent que les gens honnêtes sont inefficaces pour traquer les criminels qui ont leurs propres lieux, coutumes et langage. Établissant une symétrie entre police et criminalité, ils posent que l'État a besoin des policiers louches que nous venons de décrire, d'autant que plusieurs, tout en s'opposant aux héros, sont fort compétents et remplissent parfaitement les tâches qui leur sont assignées<sup>36</sup>. L'ambiguïté est poussée à son paroxysme par le policier Jackal des *Mobicans de Paris*.

## UN HÉRITIÈRE DE FOUCHÉ ET DE VIDOCQ

M. Jackal, chef de la police de Sûreté dans le roman de Dumas, se singularise parmi nos policiers, d'une part parce qu'il est le seul à jouer un

<sup>31</sup> Alexandre Dumas, *op. cit.*, p. 2337.

<sup>32</sup> *Ibid.*, pp. 1305-1306.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 2568.

<sup>34</sup> « [M]essieurs du service de Sûreté eurent, dit-on, le malheur de se tromper souvent de poches. Il en résulta qu'un grand nombre d'amateurs de prestidigitation se trouvèrent en un instant débarrassés de leurs tabatières, de leurs bourses, de leurs montres, etc. » (Louis-François Raban, *op. cit.*, t. I, p. 71).

<sup>35</sup> Michel Foucault, *op. cit.*, pp. 288-289.

<sup>36</sup> Par exemple Gibassier, dans *Les Mobicans de Paris*, accomplit avec brio toutes les missions que lui confient ses supérieurs, tout en en profitant pour multiplier les vols à son profit (Alexandre Dumas, *op. cit.*, pp. 1715-1717).

rôle de premier plan dans l'histoire et, d'autre part, parce qu'il tient à la fois de Fouché et de Vidocq. Il rappelle le premier par son sens de l'intrigue politique, par l'omniscience que lui procurent ses différents espions et parce qu'il alimente les complots pour mieux les contrôler<sup>37</sup>. Avec le second, il partage une grande habileté pour décrypter les indices et une connaissance parfaite des criminels parisiens<sup>38</sup>. Il n'est cependant pas un ancien bagnard et, si sa chevelure tire sur le roux, son « corps de putois<sup>39</sup> » l'éloigne du colosse qu'était Vidocq. D'ailleurs, le narrateur animalise fortement le portrait physique de Jackal et lui donne une saveur presque caricaturale : après avoir affirmé que sa tête « semblait appartenir à la fois à toutes les familles de l'ordre des carnassiers digitigrades<sup>40</sup> », il décrit ses traits en l'associant successivement, en quelques lignes, au fauve, à l'once, au lynx, au loup, au chat, au lévrier, au renard, au putois et à la martre<sup>41</sup>. Le narrateur précise aussi que Jackal émet des grognements et lance des regards « qui attestaient sa parenté avec l'animal dont il portait le nom<sup>42</sup> ». Cette animalisation élaborée est, dans nos romans, un trait spécifique aux

<sup>37</sup> Jackal connaît à l'avance les déplacements d'un conspirateur : « [À] midi sonnante, vous le trouverez adossé au troisième pilastre, à main gauche, en entrant dans l'église, et parlant à un moine dominicain. Pour le coup, le don de la double vue était si largement accordé à M. Jackal, que Gibassier s'inclina sans rien dire et, courbé sous une pareille supériorité, prit son chapeau, et sortit » (*ibid.*, pp. 1289-1290). Jackal a utilisé différents agents, notamment une loueuse de chaises et une concierge, pour intercepter une lettre dans laquelle le criminel fixe rendez-vous au moine (pp. 1 296-1 297). Il laisse ensuite se développer le complot destiné à délivrer le conspirateur afin d'en identifier tous les responsables (pp. 2230-2238). Jean Tulard insiste sur la dette de Dumas envers Fouché au moment de créer le personnage de Jackal (Jean Tulard, *Joseph Fouché*, Paris, Fayard, 1998, p. 9).

<sup>38</sup> « M. Jackal connaissait tous les voleurs, tous les filous, tous les bohémiens de Paris ; [...] à la seule vue d'un contrevent éventré, d'un carreau cassé, d'un coup de couteau donné, il disait : "Oh ! Oh ! Je connais cela ! C'est la manière de travailler d'untel". Et rarement il se trompait » (Alexandre Dumas, *op. cit.*, pp. 250-251).

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> « [L]a chevelure, ou la crinière, ou le pelage, comme on voudra, était d'un fauve grisâtre ; les oreilles, longues, dressées contre la tête, pointues et garnies de poils, ressemblaient à celles de l'once ; les yeux, d'un iris jaune le soir, vert le jour, tenaient à la fois de l'œil du lynx et du loup ; la pupille, allongée verticalement, et pareille à celle du chat, se contractait et se dilatait selon le degré d'obscurité ou de lumière dans lequel elle opérait ; le nez et le menton, le museau, voulons-nous dire, était effilé comme celui d'un lévrier. Une tête de renard et un corps de putois » (*ibid.*).

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 1537. Voir aussi p. 2193.

criminels et aux opposants du héros, catégorie à laquelle appartient, en effet, Jackal.

Habile tacticien, il est au cœur des principales intrigues et met temporairement en échec Salvator (le héros). Il n'hésite pas à se servir de la loi au lieu de la servir. Le narrateur lui impute des actions peu honorables pour atteindre les objectifs que ses supérieurs lui imposent, notamment l'enlèvement d'une jeune fille et l'organisation des émeutes qui servent à arrêter ceux qui s'opposent au pouvoir. Le héros éprouve d'ailleurs pour lui une véritable répulsion et « para[ît] surmonter à grand-peine la répugnance [qu'il] lui inspir[e]<sup>43</sup> ».

Malgré tout, le portrait de Jackal est plus ambigu que celui des autres policiers criminels de notre corpus. Il s'oppose à Salvator en raison des ordres qu'il reçoit et non parce que le narrateur en fait un individu cherchant à s'enrichir. Il partage aussi le dégoût qu'éprouvent les personnages honnêtes envers les grands criminels (il décrit un meurtrier d'enfant comme « un grandissime misérable<sup>44</sup> »). N'eût été de ses agissements comme policier politique, Jackal serait un représentant de l'ordre compétent et dévoué à la protection du citoyen. Le narrateur le décrit comme « une espèce d'archange Michel des régions basses ; le jugement dernier avait déjà commencé pour lui, et il usait des pouvoirs que la société lui avait confiés comme l'ange exterminateur se sert de son glaive<sup>45</sup> ». D'ailleurs, contrairement aux autres policiers du roman, il ne subit aucun châtement final.

Jackal illustre la sensibilité d'Alexandre Dumas à l'évolution de la figure du policier. *Les Mobicans de Paris* est publié de 1854 à 1859 ; Jackal n'apparaît donc que quelques années à peine avant le Javert des *Misérables* (1862) de Victor Hugo et l'inspecteur Lecoq d'Émile Gaboriau (*L'Affaire Lerouge*, 1866). Sans parler encore de « roman policier », *Les Mobicans de Paris* s'inscrit dans la mouvance de romans qui accordent une importance de plus en plus grande au policier : ils en font un personnage complexe et un « moyeu » essentiel de l'intrigue, voire son personnage central. La mise en fiction de Jackal témoigne d'un regard neuf sur cette profession. Cependant, malgré sa « modernité », il renvoie bel et bien, tout comme la représentation de l'ensemble des forces de l'ordre dans le roman, aux deux personnages qui

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 1750.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 252.

dominent l'institution policière au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle : Fouché et Vidocq.

Jean Tulard affirme que « [c]e sont les romantiques qui ont créé la légende<sup>46</sup> » de Fouché. Ce constat s'applique tout aussi bien à Vidocq. Ces deux figures permettent, on l'a vu, d'organiser la représentation de la police d'avant 1830 au sein des *Mystères du Palais-Royal* et des *Mobicans de Paris*. Cette conclusion nous semble valoir pour une large part de la production romanesque de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les crimes que les auteurs attribuent à ces policiers d'avant la monarchie de Juillet ne leur sont toutefois pas spécifiques. Ainsi, Jean-Paul Brodeur affirme que, de tout temps, un

policier peut transgresser la loi pour deux types de raisons. Il peut d'abord le faire par appât du gain personnel, la plupart du temps financier. Ces infractions sont habituellement classées [...] dans la catégorie de la corruption policière [...]. Il peut aussi abuser de son pouvoir, d'une façon qu'il estime profitable à l'accomplissement plus efficace de ses tâches professionnelles, telles qu'il les interprète [ ; il s'agit de] « déviance organisationnelle »<sup>47</sup>.

Dans nos romans, les crimes de la police « ordinaire » relèvent généralement de la « corruption policière » et ceux des policiers politiques de la « déviance organisationnelle ». Cependant, les œuvres contemporaines de celles que nous avons étudiées ici ne proposent pas nécessairement un tableau comparable des forces de l'ordre : il est beaucoup plus élogieux pour la police d'après 1830<sup>48</sup>. Si, sous l'Ancien Régime, « [l]'organisation d'une police centralisée a passé [...] pour l'expression la plus directe de l'absolutisme royal<sup>49</sup> », au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle se modernise et, avec la prison, contribue à « assure[r] dans tout le champ des illégalismes la différenciation, l'isolement et l'utilisation d'une délinquance<sup>50</sup> ». Comme dans maints autres romans de la première moitié du siècle (par exemple *Splendeurs et misères des courtisanes*), la représentation de la police interroge la

---

<sup>46</sup> Jean Tulard, *op. cit.*, p. 7.

<sup>47</sup> Jean-Paul Brodeur, *op. cit.*, p. 42.

<sup>48</sup> Par exemple *Les Mystères de Paris* (1842-1843) d'Eugène Sue et *Les Mendiants de Paris* (1848) de Clémence Robert proposent des policiers peu présents dans l'intrigue mais honnêtes et efficaces tandis que *Les Vrais Mystères de Paris*, que nous avons cité plus haut, offre un tableau nuancé comportant des policiers corrompus et d'autres dévoués et compétents.

<sup>49</sup> Michel Foucault, *op. cit.*, p. 214.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 329.

légitimité de ce pouvoir qui profite du crime (politique et de droit commun), légitimité devenue problématique depuis 1793 puisque la décapitation de Louis XVI marque la fin de la transcendance du pouvoir royal. Caractérisée par la transgression continuelle de la frontière entre police et criminalité, voire par la disparition de cette limite, la représentation qu'offrent nos romans de l'institution policière d'avant 1830 traduit une perte de repères face à la loi, de ceux de l'État face aux citoyens mais aussi de ceux qui distinguent les classes sociales en général. La fictionnalisation des forces policières constitue un terreau fertile du point de vue narratif mais aussi le baromètre d'un malaise social généralisé.